



Publier image d'un auteur sur un site web

Par **daniel31**, le **02/05/2008** à **11:40**

Celui qui insère un dessin, une image ou un fichier son dans son site web, Que doit-on faire pour que ce soit légal ?merci d'avancernDaniel Colin

Par **bulle972**, le **07/05/2008** à **04:21**

BonjourrrnrnCela dépend d'où provient la source du fichier ?rrnrnPour les fichiers audios/vidéos ; en demander l'autorisation à la maison de disque, chanteur "indépendnat" ou les personnes visibles dans une vidéo.rnrnLes images, photos et dessins sont aussi soumis à la loi, mais en général un lien vers le site d'où vient l'image suffit. Si c'est possible il est préférable d'en demander l'usage à son propriétaire et de respecter si oui ou non il accepte de "partager" le fichier en question. Il est relativement facile de trouver un accord à l'amiable.